



Cantine scolaire

Le prix du repas est de 3,80 €.

Vous devez impérativement rapporter le dossier d'inscription restauration scolaire **à la mairie avant la rentrée scolaire** afin d'obtenir vos codes d'accès. Les inscriptions se font uniquement sur votre portail parents 48h à l'avance (soit 2 jours pleins) : <https://www.logicielcantine.fr/jonquerettes/>

Pour les enfants qui ne sont pas inscrits sur le site et doivent manger à la cantine

Vous devez prévenir impérativement le jour même l'enseignant ou l'ATSEM de vive voix ou par écrit sur le cahier de liaison pour les primaires. Le repas vous sera alors facturé au tarif plein soit 8,30 €.

- ▲ Si aucun adulte autorisé ne se présente à la sortie de 11h30 pour récupérer l'enfant, un appel sera passé aux deux parents. Sans réponse, l'enfant sera conduit en cantine et le repas vous sera facturé 8.30 €.

Pour les enfants qui sont inscrits mais pour quelques raisons que ce soient ne mangeront pas

Le repas vous sera tout de même facturé 3,80 € **sauf exception** : Maladie avec certificat médical (à déposer au plus tard dans les 5 jours à compter de la maladie de l'enfant sur le portail parents via l'onglet "documents" - "documents personnalisés" ou directement en mairie).

Dans le cas d'une grève, d'une sortie scolaire ou de l'absence d'un instituteur, les repas ne seront pas pris en compte pour les enfants qui ne mangeront pas **ainsi que les fratries**, il est alors inutile de téléphoner à l'école ou à la mairie.

Les factures sont déposées uniquement sur le portail parents à chaque vacances scolaires : pensez à surveiller vos spams.

Vous trouverez les menus via notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.jonquerettes.fr/enfance-et-jeunesse>

En cas de difficulté avec le logiciel vous pouvez nous contacter par mail m.toussaint@jonquerettes.fr .

Garderie du matin

La garderie du matin est assurée par le personnel communal. Les inscriptions se font exclusivement sur le portail parents. La garderie du matin est gratuite à ce jour.

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : 7h45 / 8h10

Périscolaire du soir & mercredis

Le périscolaire du soir et des mercredis est un service payant assuré par l'ACM « Ludic'enfance » géré par les Francas de Vaucluse. Les inscriptions se font sur fiches d'inscriptions distribuées dans les cartables environ 10 jours avant les périodes de vacances scolaires. Celles-ci peuvent être modifiées **uniquement** par mail : francas.jonquerettes@gmail.com ou par téléphone ou sms au 07.82.50.55.54

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : De 16h30 à 18h00

Mercredi : De 7h45 à 18h00